

PROCÈS-VERBAL DE LA TRENTE ET UNIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BARREAU  
DU QUÉBEC POUR L'EXERCICE 2023-2024 TENUE LE 19 OCTOBRE 2023, À COMPTER DE 8H À LA  
MAISON DU BARREAU, SALLE DU CONSEIL

---

Sont présents :

- M<sup>me</sup> la bâtonnière Catherine Claveau
- M<sup>e</sup> Antoine Aylwin, vice-président
- M<sup>e</sup> Marcel-Olivier Nadeau, vice-président
- M<sup>e</sup> Julien Beaulieu
- M<sup>e</sup> Mylène Lemieux-Ayotte
- M<sup>e</sup> Extra Junior Laguerre
- M<sup>e</sup> Caroline Gagnon
- M<sup>e</sup> Elhadji Madiara Niang
- M<sup>e</sup> Catherine Bourget
- M<sup>e</sup> Nathalie Lavigne
- M<sup>e</sup> Sylvie Harvey
- M<sup>e</sup> Simon Tremblay
- M. Pierre Delisle
- M<sup>me</sup> Diane Sicard-Guindon
- M. Gérald Belley
- M<sup>me</sup> Nancy Potvin

Autres participants :

- M<sup>e</sup> Catherine Ouimet, directrice générale
- M<sup>e</sup> André-Philippe Mallette, secrétaire adjoint de l'Ordre
- M. Tristan Gassert, attaché au cabinet de la bâtonnière et à la direction générale

Est invité :

- M. Jonathan Jubinville, Matière Brute, (point 2.6)

Secrétaire de la séance :

- M<sup>e</sup> Sylvie Champagne, secrétaire de l'Ordre
-

## **1. MOT DE BIENVENUE**

---

Inf : Madame la bâtonnière Catherine Claveau souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil d'administration.

Elle souhaite la bienvenue à M. Tristan Gassert, attaché au cabinet de la bâtonnière et à la direction générale.

### **1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour proposé.

Les membres du Conseil d'administration adoptent l'ordre du jour proposé.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**D'APPROUVER l'ordre du jour suivant :**

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 15, 21, 22, 27 ET 29 SEPTEMBRE ET 2, 3, 6, 11 ET 13 OCTOBRE 2023
- 1.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA BÂTONNIÈRE
- 1.4 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 1.5 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
2. DOSSIERS STRATÉGIQUES
  - 2.1 ACCÈS À LA JUSTICE
    - 2.1.1 TABLE JUSTICE - DROIT CRIMINEL
    - 2.1.2 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE
  - 2.2 JUSTICE DANS LE NORD ET TABLE SOCIOJUDICIAIRE
  - 2.3 BIEN-ÊTRE DES AVOCATS
  - 2.4 AVENIR DE LA PROFESSION
  - 2.5 AIDE JURIDIQUE
  - 2.6 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP
  - 3.1 RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES
  - 3.2 PROJET DE LOI C-40 - LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL ET D'AUTRES LOIS EN CONSÉQUENCE ET ABROGEANT UN RÈGLEMENT (EXAMEN DES ERREURS JUDICIAIRES)
4. GOUVERNANCE
5. PROTECTION DU PUBLIC
  - 5.1 REQUÊTE EN RÉINSCRIPTION AVEC LIMITATION VOLONTAIRE

- 5.2 PROBABILITÉ DE RADIATION ADMINISTRATIVE - DÉFAUT DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LA PÉRIODE 2021-2023
- 5.3 DOSSIER EXERCICE ILLÉGAL
- 6. TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS
- 7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS
- 7.1 SUIVIS DU CONSEIL DES SECTIONS
- 7.2 CALENDRIER 2024-2025
- 7.3 SUIVI DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 22-26
- 7.4 REFONTE DES LIGNES DIRECTRICES DU COMITÉ DU FONDS D'INDEMNISATION
- 7.5 REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR DEMANDE DE LICENCE DE TIRAGE À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - SOIRÉE AVOCAT ÉMÉRITE 2023
- 8. DIVERS
- 9. DOCUMENTATION POUR INFORMATION
- 9.1 TABLEAU - EXERCICE ILLÉGAL
- 9.2 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION
- 9.3 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE VIRTUELLE DU 13 OCTOBRE 2023

## 1.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES SÉANCES DES 15, 21, 22, 27 ET 29 SEPTEMBRE ET 2, 3, 6, 11 ET 13 OCTOBRE 2023

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration approuvent les procès-verbaux des séances des 15, 21, 22, 27 et 29 septembre et 2, 3, 6, 11 et 13 octobre 2023 ainsi que la liste des documents à être rendus publics.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**D'APPROUVER les procès-verbaux des séances des 15, 21, 22, 27 et 29 septembre et 2, 3, 6, 11 et 13 octobre 2023;**

**D'APPROUVER la liste des documents de la séance du 21 septembre 2023 à être rendus publics.**

## 1.3 RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA BÂTONNIÈRE

---

Inf : Madame la bâtonnière Catherine Claveau présente son rapport d'activités et invite les membres à lui poser des questions.

En réponse aux questions des membres, elle précise ce qui suit :

- **Rencontre avec le ministre de la Justice (25 septembre 2023) :** Elle a rencontré le ministre de la Justice afin de discuter des enjeux en droit de la jeunesse et des pistes de solution proposées par le Barreau du Québec.

Une membre discute des problèmes de délais pour rendre des jugements sur des demandes de divorce conjointes sur projet d'accord dans tous les districts. Les délais sont donc plus longs que pour les justiciables qui judiciarisent leurs dossiers.

- **Rencontre avec Philippe Lacasse (5 octobre 2023)** : Cette rencontre visait à identifier les besoins du Comité consultatif à la magistrature quant aux candidatures de membres du Barreau du Québec pour siéger au comité.
- **Rencontre avec le juge Proulx - droit de la jeunesse (27 septembre 2023)** : Lors de cette rencontre, la bâtonnière a eu des échanges sur la situation en matière de jeunesse et le programme de médiation.
- **Rencontre avec la directrice générale sur le processus de nomination au Comité de nomination à la magistrature (provincial)** : Ce processus a été discuté en raison du nombre important de concours afin de pouvoir rapidement répondre aux besoins et fournir des candidatures de membres pouvant siéger sur les Comités de nomination.

#### 1.4 **RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

---

Inf : M<sup>e</sup> Catherine Ouimet présente son rapport d'activités de la directrice générale. Elle souligne le point suivant :

- **Le lac-à-l'épaule des directeurs** : L'équipe de direction a tenu un lac-à-l'épaule au début du mois d'octobre.

En réponse aux questions des membres, M<sup>e</sup> Ouimet répond ce qui suit :

- Une révision du bottin des avocats est en cours afin d'y apporter certaines améliorations.

#### 1.5 **RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

---

Inf : M<sup>e</sup> Catherine Ouimet présente le rapport de la direction générale. Elle souligne les points suivants :

- **Le taux de roulement des employés** : Le taux est inférieur au taux moyen sur le marché. Le taux de rétention est élevé.
- **Le bien-être au travail** : Une campagne de prévention sera lancée en collaboration avec les communications.
- **La révision des initiatives technologiques** : Une analyse est en cours pour évaluer les priorités en matière de développement d'initiatives technologiques à la lumière de la planification stratégique.
- **La réorganisation de l'admission de la profession** : En raison du nouveau programme de l'École du Barreau, la période d'admission à l'École du Barreau est étalée sur l'année complète. Ce changement cause des difficultés opérationnelles. On évalue la réorganisation possible.

- **La clinique juridique de l'École du Barreau** : Une campagne de promotion de la clinique juridique sera lancée pour attirer davantage de clientèle.

Aux questions des membres, M<sup>e</sup> Ouimet répond ce qui suit :

- Il y a eu une baisse du nombre d'abonnés au compte du Barreau du Québec sur LinkedIn. Elle demandera au Service des communications si les motifs au soutien de cette baisse sont connus.
- Elle résume le cheminement d'un dossier d'admission à l'École du Barreau du Québec. Toutes les candidatures à l'inscription à l'École sont analysées par le Comité d'accès à la profession qui doit émettre un certificat d'admissibilité pour qu'un candidat puisse être inscrit à l'École du Barreau.
- Elle discute des plus récents résultats aux examens de l'École du Barreau.
- Dans le cadre du déploiement du nouveau programme d'inspection professionnelle, plusieurs embauches et le développement d'outils informatiques sont prévus. Ce déploiement sera graduel pour favoriser l'intégration et minimiser les risques liés au déploiement d'une réforme importante.
- Le plan de relève et la campagne de prévention (bien-être des avocats) sont des outils qui permettent de contrôler le risque de départ d'employés clés pour cause d'épuisement professionnel.

## 2. DOSSIERS STRATÉGIQUES

---

Inf : Madame la bâtonnière Catherine Claveau présente le nouveau tableau résumant l'état des travaux pour chacun des dossiers stratégiques.

En réponse aux questions des membres, Madame la bâtonnière Catherine Claveau confirme ce qui suit :

- Le dossier de la réforme du système professionnel devrait avancer rapidement.

M<sup>e</sup> Catherine Ouimet ajoute que deux sondages seront lancés par le Barreau du Québec prochainement, soit un sur les coûts de la justice et un sur les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

Les précisions suivantes sont apportées au Conseil d'administration en lien avec certains dossiers stratégiques :

- Encadrement de la convention d'honoraires : On consulte nos membres de groupe d'experts pour étudier les propositions formulées.
- Assurance frais juridiques : Des discussions ont eu lieu avec le ministère des Finances.

## **2.1 ACCÈS À LA JUSTICE**

---

### **2.1.1 TABLE JUSTICE - DROIT CRIMINEL**

---

Inf : Le 2 octobre dernier, madame la bâtonnière Catherine Claveau a participé à la première rencontre de la table justice - droit criminel avec tous les acteurs du système de justice concernés et présidé par M<sup>e</sup> Denis Marsolais. La rencontre visait à discuter des enjeux en matière criminelle et des pistes de solution pour améliorer l'administration de la Justice. Elle résume les sujets abordés par les différents participants lors de cette réunion (main-d'œuvre, moyens technologiques, enjeux législatifs, etc.).

Elle présente les recommandations du Barreau du Québec.

### **2.1.2 ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION DANS LE SYSTÈME DE JUSTICE**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la note de service qui fait état l'avancement des travaux.

## **2.2. JUSTICE DANS LE NORD ET TABLE SOCIOJUDICIAIRE**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la note de service qui fait état l'avancement des travaux.

## **2.3 BIEN-ÊTRE DES AVOCATS**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la note de service qui fait état l'avancement des travaux.

M<sup>e</sup> Ouimet rappelle qu'un nouveau programme d'accompagnement des membres par la Qualité de la profession et le Syndic pour les membres présentant des enjeux de santé mentale. On étudie présentement l'implantation d'un programme disciplinaire alternatif similaire à celui de la Colombie-Britannique.

Cela nécessitera des modifications législatives qui devraient être abordées dans le cadre des discussions sur la réforme du système professionnel.

## 2.4 AVENIR DE LA PROFESSION

Inf : Madame la bâtonnière Catherine Claveau et M<sup>e</sup> Catherine Ouimet ont rencontré les représentants de l'Association canadienne des parajuristes pour discuter de la situation des parajuristes au Québec.

Les membres discutent de la situation des parajuristes au Québec.

## 2.5 AIDE JURIDIQUE

Inf : M<sup>e</sup> Nathalie Lavigne quitte la salle des délibérations pour ce point.

Madame la bâtonnière Catherine Claveau fait le résumé des derniers développements

- L'entente temporaire qui devait prendre fin le 30 septembre 2023 a été renouvelée jusqu'à ce qu'une nouvelle entente temporaire d'un an soit conclue entre le MJQ et le CITAJ. La nouvelle entente temporaire devrait être conclue prochainement.

- 

## 2.6 RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la note de service qui fait état l'avancement des travaux.

M<sup>e</sup> Catherine Bourget présente le dossier de responsabilité sociale et environnementale et l'état des travaux. On souhaite recueillir les commentaires des membres.

M. Jonathan Jubinville, *Matière Brute*, présente l'état d'avancement du projet et le sondage qui sera lancé aux membres.

Les membres posent des questions et émettent des commentaires sur la démarche.

## 3. POSITIONNEMENT ET LEADERSHIP

### 3.1 RAPPORT DU SECRÉTARIAT DE L'ORDRE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Inf : M<sup>e</sup> Sylvie Champagne réfère les membres au tableau des suivis.

### 3.2 **PROJET DE LOI C-40 - LOI MODIFIANT LE CODE CRIMINEL ET D'AUTRES LOIS EN CONSÉQUENCE ET ABROGEANT UN RÈGLEMENT (EXAMEN DES ERREURS JUDICIAIRES)**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Les membres discutent de la position du Barreau du Québec dans ce dossier. Les membres se questionnent sur l'opportunité du projet de loi. Le Barreau du Québec ne prend pas position sur l'opportunité, mais sur le texte du projet de loi. Les membres du groupe d'experts accueillent favorablement la dépolitisation du processus d'examen des erreurs judiciaires.

Les membres du Conseil d'administration sont en accord avec le projet de position du Barreau du Québec.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT le sommaire exécutif du 11 octobre 2023 préparé par M<sup>e</sup> Charlotte Adams et M<sup>e</sup> Nicolas Le Grand Alary, avocats au SOAJ;**

**CONSIDÉRANT le dépôt du projet de loi C-40 à la Chambre des communes;**

**CONSIDÉRANT les impacts potentiels du projet de loi C-40;**

**D'APPROUVER les commentaires à titre de position du Barreau du Québec.**

## 4. **GOUVERNANCE**

---

Inf : Ce sujet n'est pas traité par les membres du Conseil d'administration.

## 5. **PROTECTION DU PUBLIC**

---

### 5.1 **REQUÊTE EN RÉINSCRIPTION AVEC LIMITATION VOLONTAIRE**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation et sont d'accord avec les recommandations.

M<sup>e</sup> Sylvie Champagne explique la recommandation de l'inspection professionnelle.

Un membre se questionne sur les motifs qui justifient la nécessité d'une limitation de pratique dans ce dossier. M<sup>e</sup> Champagne et M<sup>e</sup> Mallette répondent aux questions des membres en lien avec le dossier.



Les membres sont en accord pour accueillir la demande de réinscription et entériner la limitation volontaire signée par la membre.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

CONSIDÉRANT la requête en réinscription de [REDACTED]  
« Requérante »;

CONSIDÉRANT l'intention de la Requérante à se limiter volontairement à l'exercice du droit de l'immigration;

CONSIDÉRANT la mise à jour des connaissances et compétences de la Requérante;

CONSIDÉRANT l'Engagement signé par la Requérante « Consentement à limiter volontairement sa pratique » au droit de l'immigration conformément à l'article 55.0.1 du *Code des professions*;

CONSIDÉRANT les pouvoirs du Conseil d'administration prévus à l'article 70 de la *Loi sur le Barreau* et à l'article 55.0.1 du *Code des professions*;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration peut à la fois se prononcer quant à la requête en réinscription et quant au Consentement de limitation volontaire de la pratique de la Requérante;

D'ACCUEILLIR la requête en réinscription de la Requérante;

D'ENTÉRINER le Consentement de la Requérante à limiter volontairement sa pratique au droit de l'immigration;

D'ORDONNER la publication de cette limitation conformément à l'article 182.9 du *Code des professions*.

## 5.2 RADIATION ADMINISTRATIVE - DÉFAUT DE L'OBLIGATION DE FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE POUR LA PÉRIODE 2021-2023

---

Inf : Ce sujet est retiré et n'est pas traité par les membres du Conseil d'administration.

## 5.3 DOSSIER EXERCICE ILLÉGAL

---

Inf : Les membres prennent connaissance des documents déposés.

M<sup>e</sup> Sylvie Champagne répond aux questions des membres.

[REDACTED]

[REDACTED]

Les membres sont à la majorité en accord pour tenter la poursuite pénale recommandée.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

## 6. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET OPÉRATIONS

Inf : Ce sujet n'est pas traité par les membres du Conseil d'administration.

## 7. DOSSIERS INSTITUTIONNELS

### 7.1 SUIVIS DU CONSEIL DES SECTIONS

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du projet de procès-verbal du Conseil des sections des 27 et 28 septembre 2023.

Madame la bâtonnière Catherine Claveau discute de certains enjeux abordés durant la séance du Conseil des sections, notamment le déploiement du tribunal spécialisé en matière de violences à caractère sexuel. Les barreaux des sections dans lesquels les projets pilotes sont déployés ne sont pas suffisamment consultés.

Un membre se questionne sur la présence de représentants d'associations au Conseil des sections considérant l'orientation du nouveau plan stratégique visant à recentrer les actions du Barreau du Québec sur la protection du public.

Cet enjeu fera partie des discussions sur la réflexion entourant les barreaux de section.

Madame la bâtonnière Catherine Claveau invite les membres à participer à la prochaine séance du Conseil des sections qui aura lieu en février prochain.

### 7.2 CALENDRIER 2024-2025

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance du projet de calendrier des rencontres pour l'exercice 2024-2025.

Madame la bâtonnière Catherine Claveau questionne les membres sur le nombre de séances du Conseil d'administration annuellement. Elle recueillera les commentaires des membres du Conseil d'administration et un nouveau calendrier sera présenté tenant en compte ces commentaires.

Les membres du Conseil d'administration discutent du nombre de séances, du mode de tenue et du lieu de la réunion. Les journées réservées pour la tenue d'auditions feront aussi partie de la réflexion. Les membres sont en accord de réduire le nombre de séances et avec la possibilité de tenir certaines séances à Québec ou en région.

### 7.3 SUIVI DU PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 22-26

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.



En réponse à certaines questions des membres, elle explique certaines actions du plan stratégique et le statut de ces actions.

### 7.4 REFONTE DES LIGNES DIRECTRICES DU COMITÉ DU FONDS D'INDEMNISATION

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec les recommandations.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT** le sommaire exécutif du 11 octobre 2023 préparé par M<sup>e</sup> Me Sarah Thibodeau, secrétaire du Comité du fonds d'indemnisation et directrice du Service des greffes, et M<sup>e</sup> Anne-Sophie Jolin, superviseure au Service des greffes;

**CONSIDÉRANT** que Les Lignes directrices du Comité du fonds d'indemnisation ont fait l'objet d'une refonte afin d'y intégrer des notions portant notamment sur les règles d'équité procédurale;

**CONSIDÉRANT** que le Comité du fonds d'indemnisation (« CFI ») transmet dorénavant tous les documents, pièces et rapports d'enquête aux parties, sous réserve du caviardage nécessaire. Le droit d'être entendu par le CFI a été élargi, de sorte qu'il peut avoir lieu à la demande du CFI lui-même, du Réclamant ou de l'Avocat et, dans tous les cas, l'opportunité d'être entendu est donnée aux deux parties;

**CONSIDÉRANT** que le CFI a, de plus, ajouté à ses lignes directrices l'opportunité de saisir le SOAJ afin d'obtenir de l'accompagnement sur des points particuliers d'une réclamation, notamment lorsqu'elle présente des questions de faits et/ou de droit complexes;

D'ADOPTER les Lignes directrices du Comité du fonds d'indemnisation du Barreau du Québec datées du 29 septembre 2023.

#### 7.5 REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR DEMANDE DE LICENCE DE TIRAGE À LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - SOIRÉE AVOCAT ÉMÉRITE 2023

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

Les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec la recommandation.

Rés : Sur proposition dûment appuyée, il est résolu :

**CONSIDÉRANT** le sommaire exécutif du 19 octobre 2023 préparé par M<sup>me</sup> Virginie Savard, conseillère aux communications;

**CONSIDÉRANT** que lors de la soirée Avocat émérite 2023, une soirée de reconnaissance et de bénéfiques au profit du PAMBA, il est souhaité de procéder à une vente de billets sur place pour les invités de la soirée et procéder à un tirage d'un chèque-cadeau au Ripplecove Hôtel & Spa (valeur de 2 000 \$) au profit du PAMBA;

**CONSIDÉRANT** que pour ce tirage, une demande d'un permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux doit être faite. La Régie demande que la personne qui fait la demande de permis soit autorisée par le Conseil d'administration pour le faire;

**DE NOMMER** M<sup>me</sup> Virginie Savard, conseillère aux communications, afin qu'elle soit autorisée à faire la demande de permis.

#### 8. **DIVERS**

---

Inf : Ce sujet n'est pas traité par les membres du Conseil d'administration.

#### 9. **DOCUMENTATION POUR INFORMATION**

---

##### 9.1 **TABLEAU - EXERCICE ILLÉGAL**

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

## 9.2 NOUVELLES RÉCLAMATIONS - FONDS D'INDEMNISATION

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

## 9.3 RAPPORT DE VOTATION - SÉANCE VIRTUELLE DU 13 OCTOBRE 2023

---

Inf : Les membres du Conseil d'administration prennent connaissance de la documentation soumise.

La Présidente,

La Secrétaire,

---

Catherine Claveau  
Bâtonnière du Québec

---

Sylvie Champagne  
Secrétaire de l'Ordre